I LES AMORTISSEMENTS

I - NOTIONS GENERALES :

A - Définition :

L'amortissement d'un emprunt correspond à un remboursement d'argent.
L'amortissement désigne également l'étalement d'un coût ou d'une charge.

Exemple L'amortissement pour dépréciation d'une immobilisation est la constatation comptable d'une perte de valeur certaine et irréversible d'un élément d'actif immobilisé, résultant de l'usage, du temps ou du changement technologique.

B - Rôles de l'amortissement :

Il permet de corriger la valeur des immobilisations et de les faire figurer au bilan pour leur valeur vénale.

Il permet de répartir le coût d'une immobilisation sur sa durée probable d'utilisation, donc de répartir une charge sur une certaine période.

Il permet d'assurer le renouvellement des immobilisations, rendues inutilisables, grâce à la valeur prélevée sur le bénéfice et maintenue au sein de l'entreprise.

C - Terminologie :

§ *Valeur d'origine (VO) :* coût d'acquisition (prix d'acquisition + frais accessoires)
§ *Durée d'amortissement :* durée de vie probable de l'immobilisation.
§ *Taux d'amortissement :* nombre d'années d'utilisation théorique, exprimé en pourcentage
$$\Rightarrow \frac{100}{\text{nombre d'années}}$$
§ *Annuité d'amortissement :* montant de la dépréciation constatée annuellement.
§ *Amortissements cumulés (∑A) :* somme des amortissements pratiqués depuis l'acquisition de l'immobilisation.
§ *Valeur nette d'amortissement (VNA) :* c'est la différence à une date donnée, entre la valeur d'entrée et le total des amortissements pratiqués soit VO - ∑A

II - LES METHODES D'AMORTISSEMENT :

A - Amortissement linéaire (constant) :

Ce type d'amortissement répartie de manière égale les dépréciations sur la durée de vie du bien.

Le point de départ du calcul de l'amortissement est le premier jour du mois de la date d'acquisition ou de la mise en service si elle est ultérieure.

Le calcul de l'amortissement se fait suivant la règle du « prorata temporis » c'est à dire proportionnellement à la durée de vie d'immobilisation.

L'amortissement se termine soit en cas de cession, soit en cas de récupération totale de la valeur d'origine du bien amortissable.

Exercice 1 :

Soit un bien acquis le 8 mai 1995 pour une valeur de 120.000 DH et ayant une durée d'utilisation de 5ans.

T.A.F : établir le plan d'amortissement (tableau d'amortissement).

$$\text{Taux d'amortissement} = \frac{100}{\text{nombre d'années}} = \frac{100}{5} = 20\%$$

Annuité d'amortissement = VO × Taux × durée d'utilisation pendant l'exercice.

Période d'amort	Base d'amort	Taux d'amort	Annuités d'amort	∑A	VNA
1995 (8mois)	120.000	20%	(1) 16.000	16.000	104.000
1996	120.000	20%	(2) 24.000	40.000	80.000
1997	120.000	20%	24.000	64.000	56.000
1998	120.000	20%	24.000	88.000	32.000
1999	120.000	20%	24.000	112.000	8.000
2000 (4mois)	120.000	20%	(3) 8.000	120.000	0

(1) Annuité au titre de 1995 = $120.000 \times 20\% \times \frac{8}{12} = 16.000$

(2) Annuité au titre de 1996 = $120.000 \times 20\% \times 1 = 24.000$

(3) Annuité au titre de 2000 = $120.000 \times 20\% \times \frac{4}{12} = 8.000$

B - <u>L'amortissement dégressif :</u>

Ce système d'amortissement donne des annuités importantes au début, et de plus en plus faibles à la fin.

Le taux d'amortissement appliqué est déterminé comme suit :

Taux dégressif = Taux linéaire × Coefficient

Il y a trois coefficient qui varient suivant la durée de vie du bien :

- De 3 à 4 ans à 1,5
- De 5 à 6 ans à 2
- Plus de 6 ans à 3

L'annuité d'amortissement est obtenue en appliquant le taux dégressif à la valeur d'origine pour la première annuité et à la valeur net d'amortissement (VNA) pour les annuités suivantes, tout en tenant compte de la règle du *prorata temporis*.

Lorsque l'annuité dégressive devine inférieure au quotient de la valeur nette sur la durée de vie restante à courir, l'entreprise délaisse l'annuité dégressive et répartie d'une manière linéaire la valeur nette sur la durée de vie restante du bien.

$ *Les constructions, les voitures personnelles et les immobilisations en non valeur sont exclus de la pratique de l'amortissement dégressive.*

Exercice 2 :

Soit le même bien acquis dans les mêmes conditions qu'à l'exercice 1, pour lequel cette fois, l'entreprise choisie d'appliquer l'amortissement dégressif.

<u>T.A.F :</u> établir le plan d'amortissement

Durée de vie = 5ans
Taux linéaire = 20%
Taux dégressif = 20% × 2 = 40%

Période d'amort	Base d'amort	Taux d'amort	Annuités d'amort	∑A	VNA
1995 (8mois)	120.000	40%	32.000	32.000	88.000
1996	88.000	40%	35.200	67.200	52.800
1997	52.800	40%	21.120	88.320	31.680
1998	31.680	(12/28)%	13.577,14	101.897,14	18.102,86
1999	31.680	(12/28)%	13.577,14	115.474,28	4525,72
2000 (4mois)	31.680	(12/28)%	4.525,72	120.000	0

Annuité 1995 = $120.000 \times 40\% \times \frac{8}{12} = 32.000$

Annuité 1996 = 88.000 × 40% × 1 = 35.200

Annuité 1998 (dégressive) = 31.680 × 40% = 12.672

(linéaire) = $31.680 \times \frac{12}{28} = 13.577,14$

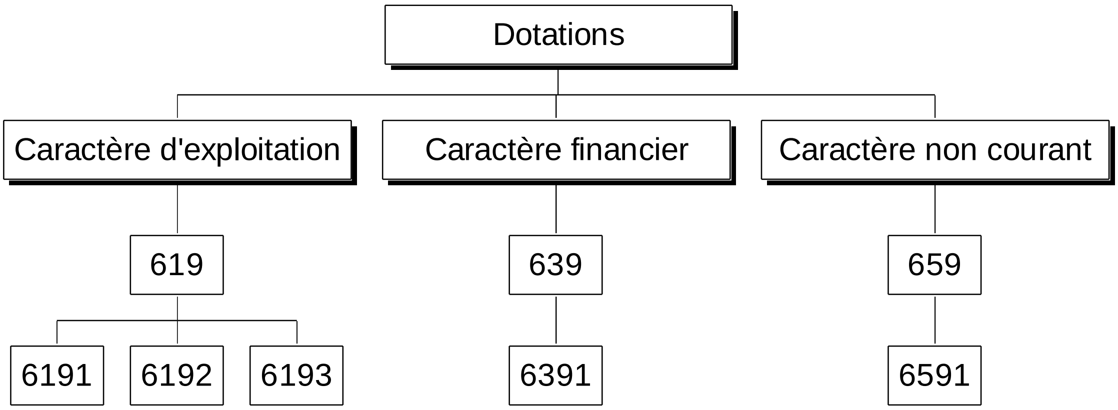
$ *On compare les deux taux et on garde le plus grand.*

III - COMPTABILISATION DES AMORTISSEMENTS :

L'amortissement est généralement calculé et enregistré lors des travaux d'inventaire, c'est à dire, en fin d'exercice. il entraîne :

- La constatation d'une charge en débutant un compte de *Dotations*.
- La diminution de la valeur d'un élément d'actif en créditant un compte *Amortissements*.

Les comptes de dotations peuvent être schématisés de la façon suivante :



Les comptes d'amortissements, compte à eux, sont obtenus en ajoutant un 8 en deusième position au numéro de post ou de compte. Comme exemple:

234 Matériel de transport
2834 Amortissement du matériel de transport
2351 Mobilier de bureau
28351 Amortissement du mobilier de bureau

Exercice 3 :

Au 31 décembre de l'année 2000, l'entreprise COUK possède les immobilisations suivantes:

Ø Frais de constitution 40.000 ; durée d'amortissement 5ans ;
Ø Brevet d'invention 300.000 ; taux d'amortissement 10% ;
Ø Bâtiments 2.000.000 ; durée de vie 20ans ;
Ø Matériel de bureau 80.000 ; taux d'amortissement 20%.

Tous ces éléments ont été acquis le 01/01/1998 à la création de l'entreprise, et ont été régulièrement enregistrés et comptabilisés. Ils sont amortis suivant le système linéaire.

T.A.F :

1/ Calculer les dotations au titre de l'exercice 2000 ;
2/ Enregistrer au journal les amortissements de l'année 2000 ;
3/ Présenter l'extrait du bilan relatif aux immobilisations corporelles.

Œ Immobilisations en non valeur :

Frais de constitution = $40.000 \times \frac{100}{5} = 8.000$

Immobilisations incorporelles :

Brevet d'invention = 300.000 × 20% = 30.000

Immobilisations corporelles :

Bâtiments = 2.000.000 × $\frac{100}{20}$ = 100.000

Matériel de bureau = 80.000 × 20% = 16.000

•

		31/12/00		
6191		D.E.A des immobilisations en non valeur	8.000	
6192		D.E.A des immobilisations incorporelles	30.000	
6193		D.E.A des immobilisations corporelles	116.000	
	28111	Amortissements des frais de constitution		8.000
	2822	Amortissements des brevets, marques		30.000
	28321	Amortissements des bâtiments		100.000
	28352	Amortissements du matériel de bureau		16.000
		Dotations de l'exercice 2000		

Ž

ACTIF		Exercice		
		Brut	Amorts et provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisation incorporelle			
	Terrains	--	--	--
	Constructions	2.000.000	300.000	1.700.000
	Installations techniques	--	--	--
	Materiels de transport	--	--	--
	Mobilier, materiel de bureau et A.D.	80.000	48.000	32.000
	Autres immobilisations corporelles	--	--	--
	Immobilisations corporelles en cours	--	--	--

Constructions :

∑A = 2.000.000 × 5% × 3 ans = 300.000
VNA = 2.000.000 – 300.000 = 1.700.000

Materiel de bureau :

∑A = 80.000 × 20% × 3 ans = 48.000
VNA = 80.000 – 48.000 = 32.000

IV - LES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES :

La cession d'une immobilisation par l'entreprise constitue une opération non courante qui entraine un résultat non courant.

Les différentes phases comptables de l'opération sont :

- Comptabilisation du complement d'amortissement du début de l'exercice jusqu'à la date de cession ;
- Constatation de la cession qui represente un produit non courant, en utulisant le compte *751_* (*produit de cession des immobilisations_*) ;
- Sortie du bien cédé en soldant sa valeur d'origine ainsi que le compte cumulant les amortissements pratiqués depuis son acquisition, jusqu'à sa cession. La différence entre les deux est la VNA qui représente une charge non courante, en utilisant le compte 651_ (*VNA des immobilisations_ cédées*).

Exercice 4 :

L'entreprise ALFA a cédé le 31/09/97 un véhicule acquis le 01/07/93 au prix de 300.000 DH.
L'amortissement a été pratiqué au taux linéaire de 20%.
Le prix de cession est de 75.000 DH dont 15.000 en éspèces et le reste par crédit à 3 mois.

L'exercice comptable coinsside avec l'année civile.

T.A.F : Passer les écritures comptables nécessaires.

Amortissement complémentaire : VO × taux × durée = $300.000 \times 20\% \times \frac{9}{12} = 45.000$

Amortissements cumulés : $\sum A$ = VO × taux × durée = $300.000 \times 20\% \times \frac{39}{12} = 195.000$

VNA = 300.000 – 195.000 =105.000

	30/09/96		
6193	D.E.A des immobilisations corporelles	45.000	
2834	Amortissement du matériel de transport		45.000
	Complement d'amort sur céhicule cédé		
	30/09/96		
5161	Caisse	15.000	
3481	Créances sur cessions d'immobilisations corporelles	60.000	
7513	Produit de cession des immobilisations corporelles		75.000
	Cession du matériel de transport		
	30/09/96		
2834	Amortissement du matériel de transport	195.000	
6513	VNA des immobilisations corporelles cédées	105.000	
2340	Matériel de transport		300.000
	Sortie du matériel de transport		